

La vente de ces parcelles rentre dans le cadre de l'opération :



Pour bénéficier de cette opération, il faut déposer une fiche de candidature à l'agence IMM'OPAL, 67 boulevard de Lyon, 02000 Laon.  
Les fiches de candidature doivent être transmises dûment complétées et accompagnées des pièces demandées.

**Les candidats devront remplir les conditions suivantes :**

- Ne pas être déjà propriétaire d'un logement,
- Faire construire leur maison pour la première fois,
- Habiter la maison à construire sur la parcelle, en tant que résidence principale,
- Ne pas dépasser les plafonds de ressources prévus pour l'attribution d'un logement HLM.

**S'il y a plusieurs candidats sur un lot, ils seront départagés par une commission au regard des critères suivants :**

- Locataire du parc social,
- Composition de la famille,
- Ancienneté en qualité de locataire du parc social,
- Priorité aux résidents de la commune concernée par le programme.

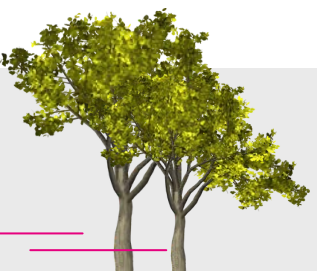


# FICHE PROGRAMME

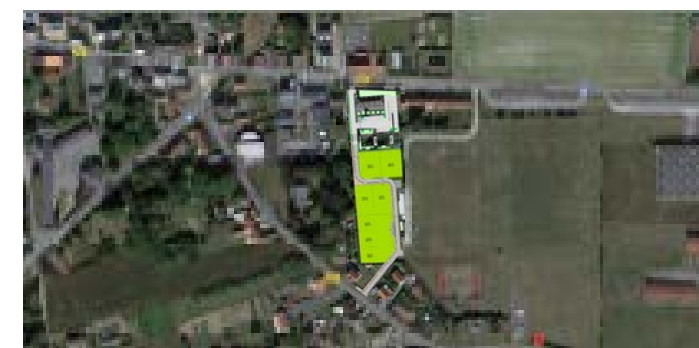
L'OPH de l'Aisne  
et le Conseil départemental de l'Aisne  
vous présentent

## Lotissement rue de la Selve à SISSONNE dans l'Aisne





# PLAN DE MASSE SISSONNE



Terrain 1  
Surface approx. 505 m<sup>2</sup>  
Prix terrain : 20.400 €

Terrain 2  
Surface approx. 508 m<sup>2</sup>  
Prix terrain : 20.400 €

Terrain 3  
Surface approx. 473 m<sup>2</sup>  
Prix terrain : 19.800 €

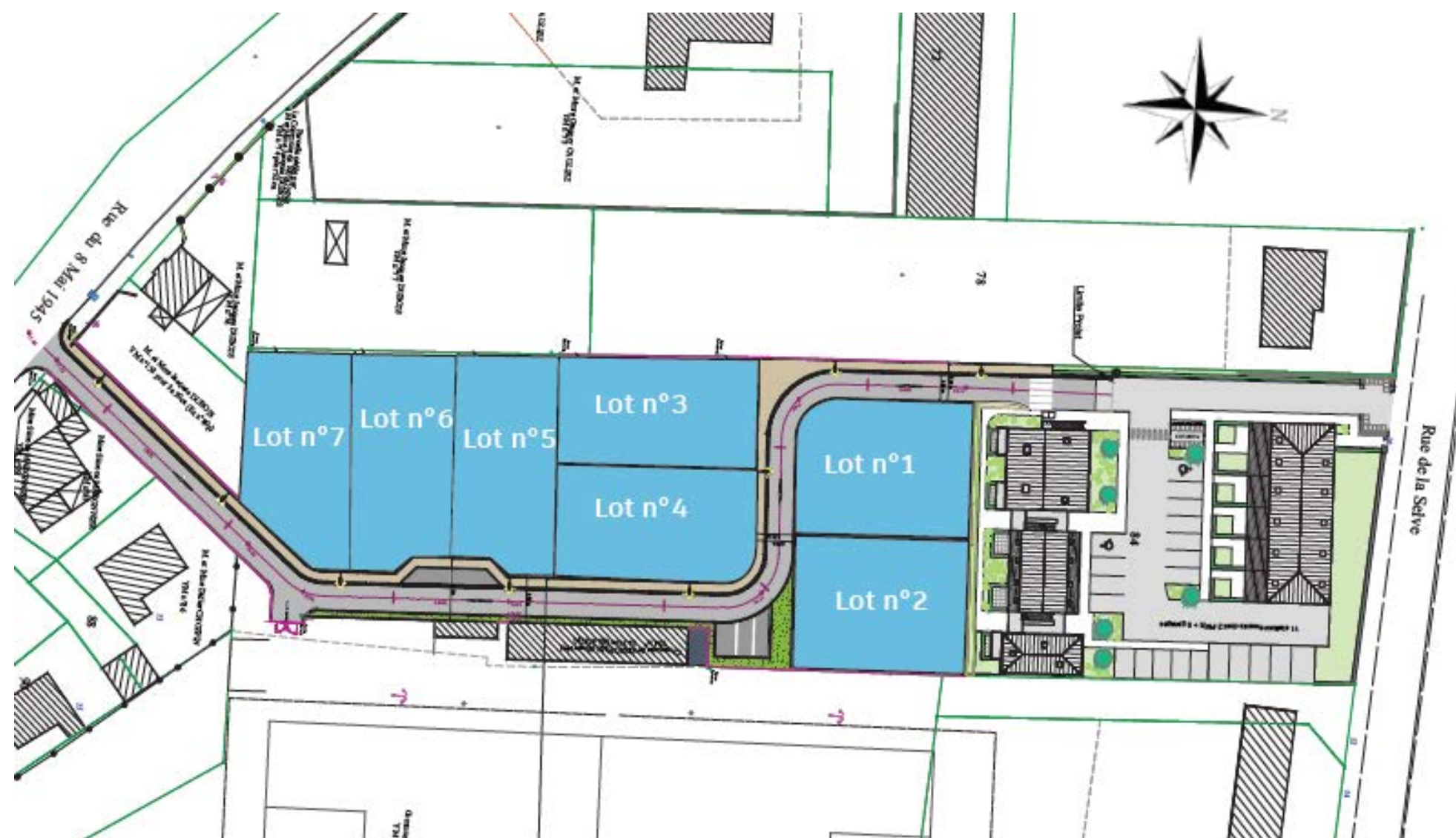
Terrain 4  
Surface approx. 467 m<sup>2</sup>  
Prix terrain : 19.560 €

Terrain 5  
Surface approx. 469 m<sup>2</sup>  
Prix terrain : 19.560 €

Terrain 6  
Surface approx. 467 m<sup>2</sup>  
Prix terrain : 19.560 €

Terrain 7  
Surface approx. 456 m<sup>2</sup>  
Prix terrain : 19.320 €

Arrêté d'autorisation N° PA 0027201900002  
délivré le 29 juin 2020 - déposé en mairie



La surface habitable de la maison doit être comprise entre 70 m<sup>2</sup> et 120 m<sup>2</sup> et respecter le prix de 1.500 € au m<sup>2</sup>.  
Ce prix ratio au m<sup>2</sup> est basé sur une maison livrée clés en mains hors branchements et papiers peints peintures.  
Les prix indiqués sont arrondis.

# SISSONNE

Les prix des terrains sont minorés par les subventions des collectivités locales pour permettre d'améliorer les caractéristiques techniques de la maison (économies d'énergie, qualité environnementale,...)